

## Présentation de la Direction Générale de l'Économie

### I - MISSIONS

La Direction Générale de l'Économie (DGE) au sein du Ministère de l'Économie et des Finances a pour missions principales de participer à la conception, à la coordination, et au suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique économique de l'État. Aussi contribue-t-elle à l'élaboration des documents cadres de Politique Économique, au suivi de l'exécution des programmes conclus avec le FMI. Elle élabore les prévisions macroéconomiques et financières à court et moyen terme, suit la conjoncture économique et financière, connaît des questions d'Intégration économique régionale (CEDEAO, UEMOA), assure la promotion de l'économie ivoirienne auprès des milieux d'affaires nationaux et internationaux et suit les relations économiques extérieures bi et multilatérales de la Côte d'Ivoire.

### II - ORGANISATION

La Direction Générale de l'Économie est dirigée par un Directeur Général, assisté de deux (02) Directeurs Généraux Adjointes. Elle comprend quatre (04) Directions centrales. Ce sont :

- **La Direction des Études Stratégiques, de Développement et des Projets (DESDP) :** elle est chargée principalement de la réalisation d'études générales et sectorielles dont les résultats servent à mieux orienter les choix de politique économique ;
- **La Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Économiques (DPPSE) :** elle a pour mission principale de réaliser des prévisions économiques à court et moyen termes, de suivre la conjoncture économie et financière du pays et préparer et suivre les Programmes Économiques et Financiers ;
- **La Direction des Affaires Économiques Régionales (DAFER) :** elle est chargée du suivi de la politique économique en matière d'intégration sous-régionale et régionale : programmes, projets et réformes communautaires, documents pluriannuels de convergence et surveillance multilatérale. Elle assure le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Économique (CNPE/UEMOA) et du Comité National de Coordination (CNC/CEDEAO).
- **La Direction de la Promotion et de la Coopération Économique Internationale (DPCEI) :** elle assure la promotion de l'économie ivoirienne à l'extérieur participe aux actions de soutien au secteur privé et à l'élaboration des accords dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale. Elle dispose de Services de Promotion Économique à l'Extérieur (SPEE) dont deux (02) fonctionnels aux USA et en Afrique du Sud.

En plus des Directions Centrales, la Direction Générale de l'Économie comprend **six (06) Services Rattachés avec rang de Sous-directions** que sont :

- (i) le Service du Suivi du Développement du Secteur Public et Parapublic (2SDSPP) ;
- (ii) le Service des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (SRHMG) ;
- (iii) le Service Informatique et Maintenance (SIM) ;
- (iv) le Service de la Communication et de la Documentation (SCD) ;
- (v) le Service de la Qualité et de la Normalisation (SQN) et
- (vi) le Service des Affaires Juridiques et de la Réglementation Économique (SAJRE).